

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME »

Siège Social : Zone Industrielle 8030-Grombalia

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 11 mai 2023. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes Mr Khaled MNIF.

Groupe SIAME
Bilan Consolidé
Arrêté au 31-12-2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	31/12/2022	31/12/2021
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		7 256 672	6 884 221
moins : amort immob incorporelles		(2 857 757)	(2 529 253)
	1.1	4 398 914	4 354 968
Ecart d'acquisition		1 641 348	1 930 587
moins: amort Ecart d'acqui.		(1 641 348)	(1 930 587)
	1.2	-	0
Immobilisations corporelles		43 976 997	43 538 400
moins : amort immob corporelles		(33 675 917)	(32 707 786)
	1.3	10 301 080	10 830 614
Immobilisations financières	1.4	2 265 555	960 896
moins : provisions immob financières		(289 731)	(295 910)
		1 975 824	664 987
Autres actifs non courants	1.5	29 120	38 199
Total des actifs non courants	1	16 704 939	15 888 767
ACTIFS COURANTS	2		
Stocks		27 703 596	22 995 100
moins: provisions sur stocks		(1 705 642)	(1 557 934)
	2.1	25 997 955	21 437 166
Clients et comptes rattachés		17 141 039	22 542 724
moins: provisions sur clients		(3 102 320)	(4 560 903)
	2.2	14 038 719	17 981 821
Autres actifs courants		5 062 682	4 506 125
moins: provisions sur AAC		(546 949)	(693 888)
	2.3	4 515 732	3 812 237
Placements et autres actifs financiers		17 688	214 927
moins: provisions sur les placements		(6 593)	(6 593)
	2.4	11 095	208 334
Liquidités et équivalent de liquidités	2.5	2 151 714	3 776 412
Total des actifs courants		46 715 215	47 215 970
TOTAL DES ACTIFS		63 420 154	63 104 737

Groupe SIAME
Bilan Consolidé
Arrêté au 31-12-2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES	3		
Capital social	3.1	15 444 000	15 444 000
Réserves consolidées		14 226 910	10 627 760
Ecart de conversion		17 960	2 151
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		29 688 870	26 073 911
Résultat consolidé - Part du Groupe		(251 665)	4 110 684
Total des capitaux propres après résultat consolidé		29 437 205	30 184 594
Intérêt des minoritaires		5 300	95 706
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	4		
Crédit à moyen et long terme	4.1	2 918 113	4 208 486
Provisions pour risques et charges	4.2	120 531	233 523
Total des passifs non courants		3 038 644	4 442 010
PASSIFS COURANTS	5		
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	5 588 502	11 625 800
Autres passifs courants	5.2	3 554 855	4 317 446
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	21 795 648	12 439 180
Total des passifs courants		30 939 005	28 382 427
Total des passifs		33 977 649	32 824 436
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		63 420 153	63 104 737

Groupe SIAME
Etat de résultat consolidé
Arrêté au 31-12-2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Revenus	6	49 271 410	64 349 787
Production immobilisée		7 326	181 966
Autres produits d'exploitation		19 853	70 373
Produits d'exploitation		49 298 589	64 602 126
Variation de stock des PF et des encours		6 585 488	2 840 593
Achats d'approvisionnements consommés	7	(38 014 238)	(44 236 414)
Charges de personnel	8	(9 889 395)	(10 435 042)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(2 279 642)	(2 962 965)
Autres charges d'exploitation	9	(2 936 116)	(4 341 269)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 764 684	5 467 029
Charges financières nettes	10	(2 019 779)	(2 103 836)
Produits des placements		16 157	21 343
Autres gains ordinaires	11	67 259	1 523 379
Autres pertes ordinaires	12	(899 411)	(71 468)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		(71 091)	4 836 447
Impôt sur les bénéfices		(268 298)	(833 671)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔT		(339 389)	4 002 776
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(339 389)	4 002 776
Effets des modifications comptables (net d'impôts)		-	-
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE		(339 389)	4 002 776
<i>Résultat Part du Groupe</i>		<i>(251 665)</i>	<i>4 110 684</i>
<i>Résultat Hors Groupe</i>		<i>(87 723)</i>	<i>(107 907)</i>

Groupe SIAME
Etat de flux de trésorerie consolidé
Arrêté au 31-12-2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	Notes	31/12/2022	31/12/2021
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		(339 389)	4 002 776
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		2 882 746	2 824 551
Variation des:			
- stocks		(6 672 758)	(5 111 803)
- créances		4 007 144	2 459 505
- autres actifs		(669 095)	669 344
- fournisseurs et autres dettes		(4 379 857)	(1 355 009)
- Résorption subvention d'investissement		(18 352)	(22 443)
- Charges financières nettes		98 568	148 738
- Plus ou moins values de cession		(86 247)	(1 523 590)
- Charges nettes sur apurement de titres de participation		0	128 140
FLUX PROVENANT DE L'EXPLOITATION	13.1	(5 177 238)	2 220 208
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT			
Décaissement /acquisit° d'immob°. corporelles et incorp		(1 599 301)	(2 256 935)
Encaissement / cession d'immob°. corporelles et incorp		15 000	1 548 618
Encaissements / Cession d'immobilisations financières		7 361	(10 000)
Décaissements / acquisitions d'immobilisations financières		(1 211 614)	(592 642)
Décaissement /acquisit° d'autres actifs non courants		(29 514)	(37 936)
Encaissements / autres valeurs immobilisées		42 577	10 085
Décaissements / autres valeurs immobilisées		(15 675)	(19 450)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	13.2	(2 791 166)	(1 358 261)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Variation/ capitaux propres		1 710 046	(87 021)
Subvention d'investissements		0	4 324
Var Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)		10 287 196	(3 532 851)
Variations des emprunts (MT)		(564 311)	3 513 574
Dividendes et autres distributions		(2 779 334)	(1 884 628)
Constitution de société		0	0
Augmentation du capital		0	0
FLUX AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	13.3	8 653 597	(1 986 602)
VARIATION DE TRESORERIE			
		685 193	(1 124 655)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE			
		(2 322 138)	(1 197 483)
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE			
		(1 636 945)	(2 322 138)

1-PRESENTATION DU GROUPE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES "SIAME"

Le groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est composé de 7 sociétés, « SIAME » comprise. Le groupe est constitué principalement par les filiales, exerçant dans la même branche d'activité de distribution et de sous-traitance du matériel électrique et d'autres activités de services liés.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2.1- PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont élaborés à partir des comptes individuels des sociétés incluses dans le périmètre. Ceux-ci sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur, notamment les principes comptables relatifs à la consolidation des états financiers et au Système Comptable des Entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par :

- Le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables de consolidation (normes 35 à 37) ;
- La norme relative aux regroupements d'entreprises (norme 38).

2.2- METHODE D'EVALUATION

- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables. Les logiciels ont été amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 ans.

- ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est l'écart de valeur constaté entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération. Il est amorti sur une période de 5 ans.

- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les immobilisations corporelles comptabilisées selon le modèle de réévaluation chez certaines filiales conformément à la nouvelle NCT 05 ont été retraitées pour se conformer au modèle du coût historique adopté par le groupe. Ces biens ont été amortis selon la méthode linéaire.

- LE PORTEFEUILLE DES TITRES

Les titres composant le portefeuille du groupe sont enregistrés à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire est, normalement, calculée par référence :

- A la quote-part des capitaux propres, ajustée le cas échéant, d'éléments non-inscrits en comptabilité, pour les titres non cotés à la BVMT ;
- Au cours boursiers moyens du mois de décembre 2022, pour les titres cotés à la BVMT.

- LES STOCKS ET ENCOURS

Pour la valorisation de ses stocks, le groupe utilise la méthode du coût moyen pondéré ; la marge intra-groupe étant éliminée pour les besoins de la consolidation.

- PRISE EN COMPTE DES REVENUS

Les revenus quelle que soit l'activité qui les génère, sont pris en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires consolidé est exprimé hors TVA après élimination des opérations intra-groupe.

- CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVISE

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties en utilisant le taux de change en vigueur au 31 décembre 2022. La différence est passée en résultat de l'exercice.

3- PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les principes et le périmètre de la consolidation ont été déterminés conformément à la loi 2001-117 du 06 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et relative aux groupes de sociétés et en application des normes comptables tunisiennes de consolidation sus précisées.

3.1- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est formé de toutes les entreprises sur lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce directement ou indirectement par le biais de ses filiales un contrôle exclusif ainsi que les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable.

3.2- METHODES DE CONSOLIDATION

*** INTEGRATION GLOBALE**

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres, chacun des éléments d'actifs et de passifs de chaque filiale, en dégageant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le résultat. Elle est appliquée pour les entreprises du groupe qui sont contrôlées de manière exclusive.

*** INTEGRATION PROPORTIONNELLE**

C'est une méthode de comptabilisation et de présentation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

Un co-entrepreneur est un participant à une co-entreprise qui exerce un contrôle conjoint.

*** LA MISE EN EQUIVALENCE**

Les sociétés dans lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce, directement ou indirectement, une influence notable, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La « SIAME » est présumée avoir une influence notable si elle détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Cette méthode consiste à remplacer la valeur des titres figurant à l'actif du bilan de la « SIAME » et de ses filiales par la quote-part du Groupe dans les fonds propres et le résultat des sociétés mises en équivalence.

4- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

4.1- RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les comptes des filiales sont, si nécessaire, retraités selon les principes et les règles d'évaluation du groupe.

- Les créances, les emprunts et les prêts réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.
- Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets sur le bilan, le hors bilan, ainsi que sur le résultat consolidé.
- Les dividendes intragroupes et les plus ou moins-values réalisées suite à la cession d'éléments d'actifs entre les sociétés du groupe sont éliminés.

4.2- INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère. De même, les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

Les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

4.3- TRAITEMENT DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

*** L'ECART D'EVALUATION**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

*** LE GOODWILL**

Le goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur une durée d'utilité estimée. La durée ne doit pas dépasser 20 ans (§39 de la NCT n°38). Le goodwill négatif est comptabilisé en produit de l'exercice ou différé sur les exercices ultérieurs conformément au traitement préconisé par les paragraphes 54 à 59 de la NCT n°38.

4.4- TRAITEMENT DE L'IMPOT

La charge consolidée d'impôt comprend :

- L'impôt exigible des différentes filiales calculé conformément à la législation fiscale en vigueur au 31 décembre 2022 ;
- Les impôts différés provenant des décalages temporaires provenant des écarts entre les valeurs comptables et fiscales d'éléments du bilan consolidé.

La compensation se fait pour les impôts différés actifs et passifs au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même en absence d'intégration fiscale, soit au groupe fiscalement intégré s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater les actifs d'impôts différés qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale.

Le Groupe a appliqué la méthode du report variable pour déterminer le montant des impôts différés. Tous les décalages ont été retenus, sans actualisation, quelle que soit la date de récupération ou d'exigibilité.

4.5- RESERVES CONSOLIDEES

Cette rubrique comprend les comptes de réserves de la « SIAME » et la quote-part dans les réserves des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence. Cette quote-part est calculée sur la base du pourcentage d'intérêt.

4.6- RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé correspond au résultat de la société mère majoré de la contribution réelle, après retraitements de consolidation, des sociétés intégrées globalement et des sociétés mises en équivalence.

4.7- DATE DE CLÔTURE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 31 décembre pour l'ensemble des sociétés consolidées.

5- NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

5.1- DETERMINATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions de la loi n° 2001-117 du 06 décembre 2001 portant promulgation du code des sociétés commerciales et de la norme NCT n°35 § n°38, les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME », se présentent comme suit :

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle		Type de contrôle		Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
SIAME	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	100,00%	100,00%	IG	IG
CONTACT	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	100,00%	100,00%	IG	IG
SIAME INTERNATIONAL	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	99,99%	99,99%	IG	IG
TOUTALU	89,28%	89,28%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	89,28%	89,28%	IG	IG
IAT*	50,00%	50,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	50,00%	50,00%	IG	IG
MEDIKA-TECH*	51,00%	51,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	25,50%	25,50%	IG	IG
IAT EUROPE*	95,00%	95,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	47,50%	47,50%	IG	IG
SITEL**	8,48%	59,77%	Hors Périmètre	Contrôle exclusif	8,48%	59,77%	HP	HP
ELECTRICA***	0,00%	80,00%	Hors Périmètre	Contrôle exclusif	0,00%	80,00%	HP	HP

* Compte non tenue de l'augmentation de capital de IAT décidée en 2022 et libérée en 2023.

** Hors périmètre en 2022,

*** Hors périmètre en 2022,

Les sociétés constituant le groupe « SIAME » se présentent au 31-12-2022 comme suit :

❖ **SOCIETE MERE**

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est une société anonyme créée en date du 12 mai 1976 par la « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et, généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz « STEG ». Par décision de la C.A.R.E.P en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu suivant la décision de la C.A.R.E.P du 06 mai 1999 de procéder à la vente de 20% du capital, soit 137 500 actions, au profit de la société AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1^{er} juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

En réponse à une demande introduite, en date du 26 octobre 2009, par M. Mohamed Hédi BEN AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions, soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession est de 1,3 TND par action d'une valeur nominale de 1 TND.

La dernière augmentation de capital de la « SIAME-SA » date de 2021 et a porté le capital social à la somme de 15 444 000 TND.

❖ **SOCIETES FILIALES DE LA SIAME :**

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère telles que définies par le code des sociétés commerciales et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

• ***SOCIETE CONTACT***

Société à responsabilité limitée totalement exportatrice ayant un capital de 2 810 000 TND créée en 1998, exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'assemblage de divers types de connecteurs pour l'électronique et l'automobile pour des donneurs d'ordre étrangers.

• ***SOCIETE SIAME INTERNATIONAL SARL***

Société de commerce international, ayant un capital de 150 000TND. Elle a été créée en janvier 2009 pour subvenir aux besoins des clients du réseau commercial international de la SIAME en marchandises non produites par elle.

• ***SOCIETE TOUTALU***

Société anonyme, créée en janvier 2007, ayant un capital de 2 800 000 TND. Elle a pour activité la fonderie de pièces en aluminium et notamment celles des accessoires de lignes.

• ***SOCIETE I@T***

Société anonyme, créée en Mai 2017, ayant un capital de 800 000 TND. Elle exerce dans le domaine de Recherche et développement, étude des solutions intelligentes et innovantes pour la gestion et la distribution de l'énergie.

- **SOCIETE MEDIKA-TECH SARL**

Société à responsabilité limitée, créée en Septembre 2018, ayant un capital de 100 000 TND. Elle exerce dans le domaine de l'importation et du commerce des produits et des machines pour les secteurs technologiques à haute valeur ajoutée notamment l'instrumentation et l'appareillage biomédical, la robotique, la domotique, la monétique et les télécommunications et multimédia.

- **SOCIETE I@T Europe**

Société à responsabilité limitée, créée en Juin 2019, implantée en France et ayant un capital de 20 000 Euro. Elle exerce dans le domaine de services et conseils en matière informatique, électronique, logiciels, marketing, publicité, audit et expertise de système informatiques, la vente de matériels informatiques, électroniques et industriels et de logiciels.

NOTE 1- ACTIFS NON COURANTS CONSOLIDES

Au 31 décembre 2022, la valeur nette des actifs non courants consolidés s'élevant à 16 704939 TND se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2022	Amortissement	Provision	Valeur nette
Immobilisations incorporelles	7 256 672	- 2 857 757	-	4 398 914
Ecarts d'acquisition	1 641 348	- 1 641 348	-	-
Immobilisations corporelles	43 976 997	- 33 675 917	-	10 301 080
Immobilisations financières	2 265 555	-	- 289 731	1 975 824
Autres actifs non courants	29 120	-	-	29 120
Total	55 169 692	- 38 175 022	- 289 731	16 704 939

1.1- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles consolidées s'élevant à 4 398914 TND au 31 décembre 2022, se détaille comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2022	Cumul amort. 31/12/2022	VCN au 31/12/2022
Investissement de recherche et de développement	3 816 512	- 1 206 835	2 609 676
Concessions, marques, brevets et licences	1 034 332	- 450 969	583 363
Logiciels	677 863	- 1 193 080	- 515 217
Site web	8 690	- 6 873	1 817
Activités de développement en cours	1 719 275	-	1 719 275
Total	7 256 672	- 2 857 757	4 398 914

1.2- LES ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés sur les filiales consolidées totalisent un montant brut de 1 641 348 TND amortis totalement. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Date de prise de contrôle	Valeur brute	Taux d'amort	Cumul amort 31/12/2022	VCN au 31/12/2022
CONTACT	1998	- 13 813	100%	13 813	-
TOUTALU	2007	21 500	20%	- 21 500	-
CONTACT	2012	314 975	20%	- 314 975	-
CONTACT	2013	219 982	20%	- 219 982	-
CONTACT	2014	349 990	20%	- 349 990	-
TOUTALU	2015	322 262	20%	- 428 143	-
CONTACT	2016	249 982	20%	- 249 982	- 0
TOUTALU	2017	176 470	20%	- 70 588	-
Total		1 641 348		- 1 641 348	0

1.3- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles consolidées s'élevant à 10 301080TND au 31 décembre 2022, se ventilant comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2022	Cumul amort. 31/12/2022	VCN au 31/12/2022
Terrain	879 080	-	879 080
Constructions	8 900 346	- 5 795 044	3 105 302
Matériels & outillages	25 862 147	- 21 802 954	4 059 193
Mat de transport	2 106 018	- 1 574 924	531 094
MMB	1 963 898	- 1 721 336	242 562
Agencements & aménagements	3 240 141	- 2 509 214	730 927
Immobilisations prises en leasing	295 457	- 261 779	33 678
Immobilisations chez les tiers	61 890	- 10 666	51 225
Immobilisations encours	668 020	-	668 020
Total	43 976 997	- 33 675 917	10 301 080

1.4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique s'élevant en net à 1 975 824TND au 31 décembre 2022, se détaille ainsi :

Désignation	Situation 31/12/2021		VCN 31/12/2021	Situation 31/12/2022		VCN 31/12/2022
	Valeur	Provision		Valeur	Provision	
EPI CORPORATION	36 263	(36 263)	-	36 263	(36 263)	-
SITEL*	-	-	-	119 530	-	119 530
SIALE	129 250	(129 250)	-	129 250	(129 250)	-
SERPAC	750	(750)	-	750	(750)	-
DAR ADDOHN	50 000	(50 000)	-	50 000	(50 000)	-
ACTIONS FIDELITY SICAV	617	-	617	-	-	-
Titres de participation	216 880	(216 263)	617	335 793	(216 263)	119 530
Prêts	94 504	-	94 504	100 901	-	100 902
FONDS GERE SICAR	400 000	-	400 000	1 600 000	-	1 600 000
Emprunt national	800	-	800	-	-	-
Cautionnements	248 713	(79 647)	169 066	228 861	(73 469)	155 392
Autres immobilisations financières	744 016	(79 647)	664 370	1 929 762	(73 469)	1 856 294
Total des immobilisations financières	960 896	(295 910)	664 987	2 265 555	(289 732)	1 975 824

* Hors périmètre en 2022

Les titres de participation se composent des titres des sociétés sur lesquelles le groupe « SIAME » n'exerce ni un contrôle exclusif, ni un contrôle conjoint, ni une influence notable.

1.5- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique, s'élève à 29 120 TND à la clôture de l'exercice 2022 contre 38 199 TND à la clôture de l'exercice précédent et se rapporte à des charges à répartir.

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint une valeur nette de 46 715 215TND au 31 décembre 2022. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Stocks	2.1	27 703 596	- 1 705 642	25 997 955
Clients et comptes rattachés	2.2	17 141 039	- 3 102 320	14 038 719
Autres actifs courants	2.3	5 062 682	- 546 949	4 515 732
Placements et autres actifs financiers	2.4	17 688	- 6 593	11 095
Liquidités et équivalents de liquidités	2.5	2 151 714	-	2 151 714
Total		52 076 720	- 5 361 504	46 715 215

2.1- STOCKS

La valeur nette des stocks consolidés s'élève au 31 décembre 2022 à 25 997 955TND, après élimination des profits internes et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Stock SIAME	22 326 465	15 959 630	6 366 836
Provision pour dépréciation stock SIAME	- 1 329 728	- 1 285 252	- 44 477
Stocks Hors périmètre	-	1 883 439	- 1 883 439
Stock CONTACT	2 723 222	2 606 786	116 436
Provision pour dépréciation stock CONTACT	- 375 913	- 134 829	- 241 084
Stock TOUTALU	2 107 426	2 005 085	102 341
Stock SIAME INTERNATIONALE	-	-	-
Stock IAT	505 202	371 112	134 090
Stock MEDIKA TECH	59 019	31 195	27 824
Provision pour dépréciation stock MEDIKA TECH	- 17 738	-	- 17 738
Total	25 997 955	21 437 166	4 578 526

Les profits sur cessions internes des stocks réalisés en 2021 et 2022 et touchant respectivement le stock initial et final entre les sociétés « SIAME » et « TOUTALU » ont été éliminés du résultat et des stocks consolidés.

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES CONSOLIDES

Le solde net de cette rubrique s'élevant à 14 038 719TND au 31 décembre 2022, se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Clients ordinaires	12 672 310	17 447 044	- 4 774 734
Clients, effets à recevoir	609 254	53 503	555 751
Clients douteux	3 859 476	5 042 177	- 1 182 702
Total brut	17 141 039	22 542 724	- 5 401 684
Provision pour dépréciation des comptes clients	- 3 102 320	- 4 560 903	1 458 583
Total net	14 038 719	17 981 821	- 3 943 101

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants consolidés nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2022 à 4 515 732 TND et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Etat, impôts et taxes actif	2 038 549	1 961 130	77 419
Actif d'impôt différé	-	-	-
Avances et acomptes au personnel	118 638	119 859	- 1 221
Avances et acomptes fournisseurs	471 836	921 624	- 449 788
Fournisseurs RRR à obtenir	1 090	492 300	- 491 210
Débiteurs divers	2 037 001	691 228	1 345 773
Charges constatées d'avance	255 683	232 965	22 718
Produits à recevoir	139 884	87 020	52 864
Total brut	5 062 682	4 506 125	556 556
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	- 546 949	- 693 888	146 938
Total net	4 515 732	3 812 237	703 495

2.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS CONSOLIDES

Ce compte s'élève en net à 11 095 TND à la date de clôture et se détaille ainsi :

Désignation	Situation au 31/12/2022		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Placements	17 688	- 6 593	11 095
Total	17 688	- 6 593	11 095

2.5 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et les équivalents de liquidités consolidés s'élevant à 2 151 714TND au 31 décembre 2022 se détaillant comme suit :

Désignation	Situation au 31/12/2022		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Banques et Caisses	706 108	-	706 108
Valeurs à l'encaissement	1 445 605	-	1 445 605
Total	2 151 714	-	2 151 714

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres consolidés s'élevant à 29 442 504TND se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Capital social	15 444 000	15 444 000	-
Réserves consolidées	14 226 910	10 627 760	3 599 149
Ecart de conversion	17 960	2 151	15 810
Total des capitaux propres avant résultat	29 688 870	26 073 911	3 614 959
Résultat consolidé - Part du groupe	- 251 665	4 110 684	- 4 362 349
Intérêts des minoritaires	5 300	95 706	- 90 406
Total des capitaux propres après résultat & IM	29 442 504	30 280 301	- 837 796

Le détail de répartition des réserves et des résultats des sociétés du groupe entre réserves et résultat consolidé, d'une part, et les intérêts des minoritaires, d'autre part, se présente comme suit :

Sociétés du groupe	Situation avant partage		Répartition des réserves		Répartition des résultats		Elimination des titres de participation
	Réserves	Résultat	Réserves consolidées	Part des minoritaires	Résultat consolidé	Part des minoritaires	
SIAME	12 067 658	1 321 834	12 067 659	-	1 321 834	-	-
SIAME INTER	109 432	55 593	209 418	24	55 590	4	149 990
CONTACT	4 376 175	867 286	4 156 290	35	867 282	4	3 029 850
TOUTALU	- 1 911 122	- 867 353	- 1 673 696	95 148	- 774 407	- 92 946	2 301 450
IAT	- 836 227	- 14 499	- 418 114	- 18 114	- 7 250	- 7 249	400 000
MEDIKA TECH	- 59 700	- 20 441	- 40 724	30 023	- 5 213	- 15 229	51 000
IAT EUR	- 73 277	52 764	- 73 924	- 14 094	25 063	27 701	61 173
Total	13 672 939	- 339 388	14 226 910	93 023	- 251 665	- 87 723	5 993 463

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants ont atteint un solde de 3 038644TND au 31 décembre 2022. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Emprunt	2 918 113	4 208 486
Provision pour risques et charges	120 531	233 523
Total	3 038 644	4 442 010

4.1 - EMPRUNTS

Ce poste consolidé s'élevant à 2 918 113TND, correspond à la dette bancaire et leasing au 31 décembre 2022. Ce poste se présente comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Emprunt SIAME	1 711 873	2 437 898	- 726 025
Emprunt CONTACT	676 657	888 186	- 211 529
Emprunt TOUTALU	306 861	345 807	- 38 946
Emprunt IAT	222 722	431 745	- 209 023
Total	2 918 113	4 103 637	- 1 185 524

4.2- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste consolidé s'élevant à 120 531 TND, correspond aux provisions pour risques et charges constatées au niveau des sociétés du groupe. Il se détaille comme suit :

Société	Désignation	Solde
TOUTALU	Provision pour risques et charges	1 797
CONTACT	Provision pour risques et charges	118 734
Total		120 531

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 30 939 005TND au 31 décembre 2022, regroupe les postes suivants :

Désignation	Note	31/12/2022
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	5 588 502
Autres passifs courants	5.2	3 554 855
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	21 795 648
Total		30 939 005

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2022, ce poste consolidé s'élevant à 5 588502TND, se ventile comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Fournisseurs d'exploitation	4 698 229	6 067 533	- 1 369 303
Fournisseurs, factures non parvenues	55 963	3 608 677	- 3 552 715
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	761 219	1 887 290	- 1 126 070
Fournisseurs, retenues de garanties	-	14 252	- 14 252
Fournisseurs d'immobilisations	73 091	48 049	25 042
Total	5 588 502	11 625 800	- 6 037 298

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 3 554 855TND au 31 décembre 2022, s'analysant comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Etat, impôts et taxes passifs	1 272 894	2 015 757	- 742 863
Organismes sociaux	879 325	749 290	130 035
Personnel et comptes rattachés	603 722	671 986	- 68 263
Clients, avances et acomptes	207 511	231 271	- 23 760
Dividendes et autres distributions	758	172	586
Créditeurs divers	170 256	139 913	30 343
Charges à payer	387 830	485 780	- 97 949
Produits constatés d'avance	30 058	20 777	9 281
Provisions courantes pour risques et charges	2 500	2 500	-
Total	3 554 855	4 317 446	- 762 591

5.3- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Ce poste consolidé s'élevant au 31 décembre 2022 à 21 795 648TND se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Crédits de gestion	15 593 313	5 980 404	9 612 909
Echéance à moins d'un an /crédits	3 798 363	2 861 465	936 898
Intérêts courus sur emprunts	33 262	60 348	- 27 086
Autres passifs financiers	19 424 938	8 902 217	10 522 721
Concours bancaires	2 370 711	3 536 964	- 1 166 253
Total	21 795 648	12 439 180	9 356 468

NOTE -6- REVENUS

Le chiffre d'affaires consolidé totalisant 49 271 410TND se détaille comme suit :

Désignation	2022		2021		Variation	
	En TND	en %	En TND	en %	En TND	en %
CA SIAME	27 217 287	55,2%	39 528 344	61,43%	- 12 311 057	81,65%
CA CONTACT	16 526 032	33,5%	18 886 966	29,35%	- 2 360 933	15,66%
CA Hors périmètre	-	0,0%	1 338 577	2,08%	- 1 338 577	8,88%
CA TOUTALU	1 044 528	2,1%	1 241 301	1,93%	- 196 773	1,31%
CA IAT	3 034 470	6,2%	1 598 639	2,48%	1 435 830	-9,52%
CA SIAME INTERNATIONAL	1 267 499	2,6%	1 118 778	1,74%	148 720	-0,99%
CA MEDIKA TECH	51 049	0,1%	482 909	0,75%	- 431 860	2,86%
CA IAT EUROPE	130 544	0,3%	154 272	0,24%	- 23 728	0,16%
Total	49 271 410	100%	64 349 787	100%	- 15 078 377	100%

Revenus	50 390 512
Revenus intragroupe	- 1 119 102
Total Revenus consolidés	49 271 410

NOTE -7- ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats consommés consolidés totalisent 38 014 238TND à la clôture de l'exercice 2022. Ils se détaillent entre les différentes sociétés du groupe comme suit :

Désignation	2022	
	En TND	En %
Ach SIAME	23 024 234	60,57%
Ach CONTACT	11 883 210	31,26%
Ach TOUTALU	1 151 610	3,03%
Ach IAT	779 624	2,05%
Ach SIAME INTER	978 685	2,57%
Ach MEDIKA TECH	196 875	0,52%
Ach IAT EUROPE	-	0,00%
Total	38 014 238	100%

NOTE -8- CHARGES DE PERSONNEL

Cette rubrique comprend les charges de personnel du groupe « SIAME » se détaillant comme suit :

Désignation	2022	
	En TND	En %
CP SIAME	4 682 795	47,35%
CP TOUTALU	580 244	5,87%
CP CONTACT	3 393 499	34,31%
CP IAT	1 230 099	12,44%
CP SIAME INTER	-	0,00%
CP MEDIKA TECH	2 759	0,03%
Total	9 889 395	100%

NOTE -9- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique correspond, principalement, à la rémunération du personnel extérieur, d'intermédiaires et des honoraires. Elle se détaille par entité comme suit :

Désignation	2022	
	En TND	En %
AC SIAME	1 249 365	42,55%
AC TOUTALU	149 291	5,08%
AC CONTACT	718 165	24,46%
AC IAT	643 625	21,92%
AC SIAME INTER	122 011	4,16%
AC MEDIKA TECH	31 460	1,07%
AC IAT EUROPE	22 199	0,76%
Total	2 936 116	100%

NOTE -10- CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique correspond aux intérêts relatifs aux emprunts contractés, et aux écarts de change. Elle se détaille par entité comme suit :

Désignation	2022	
	En TND	En %
CF SIAME	1 439 029	71,25%
CF TOUTALU	286 305	14,18%
CF CONTACT	213 456	10,57%
CF IAT	100 234	4,96%
CF SIAME INTER	- 24 446	-1,21%
CF IAT EUROPE	250	0,01%
CF MEDIKA TECH	4 951	0,25%
Total	2 019 779	100%

NOTE -11- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Cette rubrique correspond principalement aux produits nets sur cession d'immobilisations. Elle se détaille comme suit :

Désignation	2022	2021
Autres gains ordinaires	67 226	97 916
Produits nets sur cessions d'immobilisations	32	1 425 463
Total	67 259	1 523 379

NOTE -12- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Cette rubrique correspond principalement aux charges nettes sur cession d'immobilisations. Elle se détaille comme suit :

Désignation	2022	2021
Autres pertes ordinaires	73 816	70 395
Charges nettes sur cessions d'immobilisations	825 595	1 073
Total	899 411	71 468

NOTE -13- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2022, la trésorerie du groupe « SIAME » a dégagé un solde négatif de 1 636 945 TND contre un solde négatif de 2 322 138 TND au 31 décembre 2021, soit une variation positive de 685 193 TND. Les différentes rubriques se présentent ainsi :

Désignation	Note	31/12/2022
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	13.1	- 5 177 238
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	13.2	- 2 791 166
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	13.3	8 653 597
Variation de la trésorerie		685 193

13.1- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux affectés aux activités d'exploitation s'élevant à - 5 177 238 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés	Retraitement	Somme des flux
Résultat net de l'exercice	139 354	- 478 742	- 339 389
Amortissements et provisions nettes de reprises	3 133 594	- 250 847	2 882 746
Variation des stocks	- 6 689 656	16 898	- 6 672 758
Variation des créances clients	4 217 942	- 210 798	4 007 144
Variation des autres actifs	- 847 261	178 166	- 669 095
Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	- 4 299 476	- 80 381	- 4 379 857
Plus value / cessions d'immobilisations	- 86 247	-	- 86 247
Résorption subvention d'investissement	- 18 352	-	- 18 352
Charges financières sur emprunts	98 568	-	98 568
Total	- 4 351 534	- 825 704	- 5 177 238

13.2- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux affectés aux activités d'investissement s'élevant au 31 décembre 2022 à -2 791 166 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés	Retraitement	Somme des flux
Décaissements sur acq. d'immo. corpo. et incorpo.	- 1 961 542	362 242	- 1 599 301
Encaissements provenant de la cession d'immo. corpo. et incorpo.	15 000	-	15 000
Encaissements provenant de la cession d'immo. Financières	7 361	-	7 361
Décaissements sur acquisitions d'immo. Financières	- 1 211 614	-	- 1 211 614
Décaissements sur autres valeurs immobilisées	- 15 675	-	- 15 675
Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	42 577	-	42 577
Décaissements sur autres actifs non courants	- 29 514	-	- 29 514
Total	- 3 153 408	362 242	- 2 791 166

13.3- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élevant à 8 653 597 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés	Retraitement	Somme des flux
Variation/ capitaux propres	12 557	1 697 489	1 710 046
Subvention d'investissements	-	-	-
Var Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)	10 287 196	-	10 287 196
Variations des emprunts (MT)	- 564 311	-	- 564 311
Dividendes et autres distributions	- 3 729 334	950 000	- 2 779 334
Augmentation du capital	-	-	-
Total	6 006 108	2 647 489	8 653 597

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires de la société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 mai 2022, et en application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « SIAME » qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan consolidé de 63 420 154TND et un résultat consolidé-part du groupe déficitaire de 251 665TND.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe « SIAME » au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur le point suivant :

- Les fonds propres de la filiale « TOUTALU » s'élevant au 31 décembre 2022 à 1 010 mTND sont inférieurs à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société ;

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société mère « SIAME » figurant au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant brut de 22 343 364 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société mère « SIAME-SA » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 5 308 658 TND arrêté au 31 décembre 2022. L'amortissement de ces dépenses commence au moment où la société a commencé à commercialiser ou à utiliser le produit et selon une méthode d'amortissement établie en fonction des avantages futurs que la société compte tirer de la vente ou de l'utilisation du nouveau produit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé ;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société mère « SIAME-SA » s'élevant au 31 décembre 2022 à 27 419 285 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du système de contrôle interne de la SIAME et de ses filiales susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Tunis, le 10 Mai 2023

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Khaled Mnif